

La région du Pacifique

Introduction

Les îles du Pacifique¹ sont la région d'origine d'une gamme variée de peuples autochtones parlant 19 pour cent des quelques 5 000 langues du monde. Les peuples autochtones dans le Pacifique sont toujours liés à leurs terres communales, leurs systèmes de croyances, leur spiritualité et leurs lois coutumières qui forment la base de leurs systèmes sociaux, économiques et politiques.

En raison de la diversité des pays et territoires du Pacifique, il existe des variations importantes au niveau de la situation sociale, politique et économique des peuples autochtones de la région. Les petits États du Pacifique en voie de développement sont confrontés à des enjeux environnementaux, sociaux et économiques particuliers, enjeux qui ont des impacts importants sur l'exercice des droits de l'homme par les peuples autochtones.

Une caractéristique distinctive de la région du Pacifique est que, dans la plupart des pays insulaires du Pacifique, ce sont les peuples autochtones qui constituent la majorité de la population. En parallèle, dans certains pays de la région du Pacifique, les peuplements coloniaux et l'immigration ont réduit la population indigène à une minorité dans leur propre pays, tels que les Kanaks de Kanaky (= la Nouvelle-Calédonie) qui représentent 44 pour cent de la population, les Kanaka Maoli d'Hawaii (18 pour cent), les Maoris d'Atearoa (= la Nouvelle-Zélande) (15 pour cent), les Chamorro de Guam (14 pour cent), les Aborigènes et les Insulaires du Détroit de Torres en Australie (2 pour cent).

Quand la plupart des États ont adopté la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en 2007, l'Australie et la Nouvelle-Zélande étaient deux des quatre États dissidents. On comptait parmi les 11 abstentions une nation du Pacifique, les Samoa. Néanmoins les points de vue ont changé et l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Samoa ont tous déclaré leur soutien à la Déclaration des Nations Unies. Parmi les 34 États qui n'ont pas voté on comptait 10 nations du Pacifique : Fidji, Kiribati, les Îles Marshall, Nauru, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Seule une nation du Pacifique, les États fédérés de Micronésie ont voté en faveur de la Déclaration des Nations Unies.

Changement climatique

Le changement climatique affecte d'ores et déjà de manière disproportionnée les petites îles du Pacifique. Bien que les insulaires aient peu fait en faveur de la situation climatique, ils produisent moins de 0,03% des émissions de gaz à effet de serre actuelles dans le monde et sont cependant parmi les premiers à être touchés. La plupart des îles subissent les effets du changement climatique au niveau des communautés et infrastructures, au niveau de l'approvisionnement en eau, des écosystèmes côtiers et forestiers, de la pêche, de l'agriculture

¹ Font partie du Pacifique : l'Australie, les Îles Cook (Rarotonga), Fidji, Kiribati, les Îles Marshall, la Micronésie (États fédérés de.), Nauru, la Nouvelle-Zélande (y compris Tokelau), Niue, Palau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, les Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu), les trois territoires français (la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna) les territoires des États-Unis (les Samoa américaines, Guam, les Îles Mariannes du Nord), Timor-Leste, la province de Papouasie occidentale, l'Indonésie, les îles de Hawaï dans les États-Unis, et l'île de Rapa Nui en Chili.

et de la santé humaine. Les conséquences de l'élévation du niveau de la mer, de l'augmentation de la température de la mer, de l'acidification des océans, de l'altération du régime hydrologique et de l'élévation globale de la température se feront de plus en plus sentir.

Dans les petits États insulaires du Pacifique, une majorité de la population dépend des ressources naturelles de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, ressources sensibles aux effets du changement climatique. Les peuples autochtones dans des pays comme Kiribati, Niue, Îles Marshall, Tokelau, Tuvalu et Nauru, petits atolls en Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu de même que dans le détroit de Torres en Australie risquent de tout perdre en raison de la hausse du niveau des mers. Les peuples autochtones ne perdront pas seulement leurs terres, leurs ressources naturelles et leurs moyens de subsistance, mais aussi leurs pays. La perte de leurs terres et ressources affectera leur identité culturelle et sociale.

Dans la soirée du 13 mars de cette année, le violent cyclone tropical Pam a frappé Vanuatu, causant de graves dégâts dans la nation archipélagique du Pacifique Sud. Au lendemain de la destruction causée par le passage du cyclone Pam, le Président de Kiribati a argumenté que le changement climatique augmente l'impact des catastrophes naturelles.

La décolonisation

Sur les 16 territoires non autonomes figurant actuellement sur la liste des zones à examiner activement par le Comité spécial de décolonisation, 4 d'entre eux (Samoa américaines, Guam, Nouvelle-Calédonie et Tokelau) sont situés dans le Pacifique. Le 18 mai 2013, l'Assemblée générale des Nations Unies a voté pour replacer la Polynésie française sur la liste des Nations Unies des territoires devant être décolonisés et a demandé au gouvernement français de « faciliter la rapidité des progrès [...] pour s'orienter vers un processus d'auto-détermination. »² La Papouasie occidentale de même qu'une province en Indonésie et une province à Hawaii, font état de mouvements indépendantistes ; elles figuraient sur la liste des zones à examiner, mais en ont été enlevées après le référendum de 1959.

Risques pour l'environnement

Après la Deuxième Guerre mondiale les États-Unis, les alliés français et britanniques ont souvent testé des armes nucléaires dans la région du Pacifique. Des essais nucléaires britanniques et américains ont eu lieu en Australie, dans l'Atoll de Mururoa (ou Moruroa) en Polynésie française et dans l'Atoll de Bikini dans l'archipel Marshall du Pacifique. Même si les essais nucléaires dans le Pacifique ont pris fin, il subsiste néanmoins d'autres menaces nucléaires dans la région. La région a demandé des réparations pour compenser les problèmes de santé des anciens travailleurs civils et militaires ayant opéré sur les anciens sites nucléaires et les communautés environnantes. Les terres autochtones de la région du Pacifique sont également considérées comme décharge pour les déchets toxiques et dangereux et autres déchets nucléaires.

Migration

La question des migrations est une question centrale de la région du Pacifique. Pendant des

² <http://www.un.org/en/decolonization/site-news.shtml>

millions d'années, les insulaires du Pacifique parcouraient de grandes distances dans leurs canots pour coloniser des îles. Au cours de la période coloniale, l'esclavage a amené les peuples autochtones à travailler dans les industries du sucre et d'ananas à Fidji et Hawaï, et les a privés de leurs terres. En outre, entre la fin du 19^{ème} et le début du 20^{ème} siècle, l'esclavage a été exporté du Pacifique en l'Australie, pour faire travailler les ouvriers dans les champs de canne à sucre et dans la construction de routes et de voies ferrées. Beaucoup de leurs descendants (maintenant appelés Insulaires des mers du Sud) se sont mariés à des Aborigènes et à des Insulaires du détroit de Torres.

De nos jours, un pourcentage élevé des Océaniens résident outre-mer en Australie, Nouvelle-Zélande, au Canada et dans les États-Unis. Dans certains petits pays, le nombre de personnes vivant à l'étranger est supérieur au nombre d'individus restés sur leur île natale. D'où d'importants problèmes sociaux aussi bien que des avantages tels que les transferts de fonds, l'amélioration des compétences et de l'éducation, la promotion du tourisme et les petites entreprises.

L'exode rural est aussi commun dans le Pacifique chez les gens qui cherchent un emploi, de l'éducation et des services sanitaires. En conséquence, la population des villes et agglomérations a augmenté, affectant ainsi grièvement les prestations de services et l'hébergement. En Nouvelle-Zélande par exemple, l'exode des zones rurales vers les zones urbaines est élevé, car plus de 80 pour cent des Maoris vivent dans les centres urbains.